



SOLIDARITÉ URGENCE

Montreuil le 17 octobre 2018

Dans la nuit du 14 au 15 octobre des inondations ont lieu dans l'Aude faisant 14 morts, si ce phénomène lié aux intempéries est naturel il devient hélas récurrent, il interroge donc sur notre rapport au climat, sur les décisions politiques à prendre, sur la prévention, sur l'alerte, sur les infrastructures et les moyens nécessaires à engager.

En effet les victimes sont pour la plupart des personnes âgées qui se sont retrouvées prises au piège dans leur sommeil, ce qui démontre encore une fois que ce sont les plus fragiles qui sont les premiers touchés et qu'il est de notre responsabilité de citoyen de veiller à ce que ces situations ne puissent se reproduire.

Dès le mardi 16 octobre *l'Avenir social*, l'association de solidarité de la CGT, a pris contact avec l'UD de l'Aude afin d'avoir une première évaluation des dégâts qui auraient pu toucher les locaux et les adhérents de la CGT, pour organiser la solidarité.

Le Bureau de l'Avenir social a décidé sans attendre la réception des dons de verser une première aide sur son fonds Solidarité-Urgence.

L'Avenir social et la Confédération Générale du Travail déjà mobilisées ensemble sur le sujet font d'ores et déjà appel à la solidarité de nos organisations et de leurs adhérents pour venir en aide aux sinistrés.

Catherine PACCIONI-MIGUET
Présidente de l'Avenir social

David DUGUÉ
Administrateur de la CGT

Adressez vos dons à l'Avenir Social

Chèques à l'ordre de :

"L'Avenir social - Solidarité Urgence"

263, rue de Paris - case 419
93514 MONTREUIL cedex

*Un reçu sera envoyé à chaque donateur individuel
(66 % du montant des dons sont déductibles des impôts)*